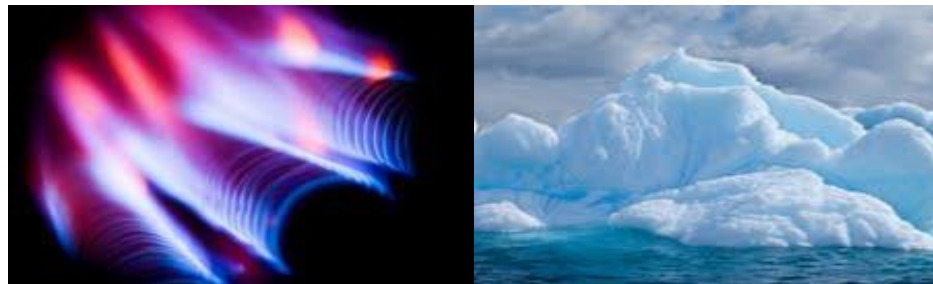




BILAN D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

*Réalisé par Okavango Energy selon les principes de la norme ISO 14064-1
le protocole GHG et la méthodologie du Bilan Carbone®*

Rapport du 8 décembre 2015



Pernod SA

*Adresse du siège social : 120 avenue du Maréchal Foch 94000 Créteil
SIREN 302 208 301*

PREAMBULE

Ce rapport a été élaboré selon la Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement :

Rappel des dispositions réglementaires et principes de réalisation des bilans d'émissions de GES :

Ce paragraphe résume les dispositions réglementaires et les principes concernant la réalisation des bilans d'émissions de GES que toute personne morale assujettie est désormais tenue de fournir aux autorités compétentes conformément à l'article 75 de la loi ENE et à son décret d'application.

Ces dispositions sont établies en conformité avec les directives Européennes applicables, en particulier la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, et en cohérence avec les normes et autres méthodes nationales ou internationales existantes à ce jour (ISO 14064-1, GHG Protocol, Bilan Carbone, ...).

1) Le bilan d'émissions de GES est public et mis à jour tous les 3 ans. Le premier bilan doit être établi avant le 31 décembre 2012. (Loi 2009-967 du 3 août 2009) et transmis par voie électronique au préfet de la région dans le ressort de laquelle la personne morale a son siège ou son principal établissement avant cette date. Il porte sur les activités de la personne morale assujettie sur le territoire français.

2) Le bilan est obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes pour la France métropolitaine ou plus de 250 personnes pour les régions et départements d'outre-mer.

3) Les personnes morales de droit privé tenues d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sont celles qui ont leur siège en France ou y disposent d'un ou plusieurs établissements stables et qui remplissent la condition d'effectif rappelée plus haut, l'effectif étant calculé conformément aux règles prévues à l'article L. 1111-2 du code du travail, au 31 décembre de l'année précédant l'année de remise du bilan.

4) La réalisation du bilan s'appuie sur les principes de pertinence, de complétude, de cohérence, d'exactitude et de transparence tel que proposé par la norme ISO 14064-1.

5) Le bilan restitue les émissions de GES pour chaque poste considéré par la personne morale, conformément à la présente méthodologie. Chaque poste considéré sera expliqué et l'agrégation de l'ensemble des postes sera représentative des émissions liées à l'activité de la personne morale pour le périmètre déterminé.

6) Le bilan utilise les facteurs d'émissions de la Base Carbone®, ou d'autres facteurs d'émissions plus précis et documentés, dans le respect du secret commercial.

7) Le bilan et ses mises à jour sont rendus publics et mis à disposition selon les modalités définies dans le décret n° 2011-829.

8) Le bilan peut constituer, en plus de répondre à l'exigence réglementaire, un élément contribuant à la mise en œuvre de la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la personne morale.

Table des matières

1.	La présentation de la personne morale concernée	4
2.	L'année de reporting et l'année de référence	4
3.	Les émissions directes de GES	5
4.	Les émissions indirectes de GES	8
5.	Synthèse des émissions directes et indirectes de GES	9
6.	Les émissions évitées de GES	10
7.	Les éléments d'appréciation sur les incertitudes	11
8.	Actions envisagées pour réduire nos émissions de GES	11

1. La présentation de la personne morale concernée

Fondée en 1805, Pernod est l'une des filiales emblématiques de Pernod Ricard, co-leader mondial de vins et spiritueux. Son activité s'organise autour de deux métiers : la production et la distribution de vins et spiritueux.

Raison sociale : Pernod SA

SIREN : 302 208 301

Code NAF : 1101Z

Adresse du siège social : 120 avenue du Maréchal Foch 94000 Créteil

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel

Description du périmètre opérationnel retenu :

- Pernod SA et ses établissements
Siège localisé à Créteil
Cinq directions régionales – Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes et Paris –
Site industriel de Marseille
- Pernod Cusenier, filiale de Pernod et ses établissements
Siège localisé à Créteil,
Sites industriels de Thuir et Cubzac

catégories d'émissions	Postes d'émissions	Sources d'utilisation	Périmètre retenu	Motif d'exclusion
Emissions directes	1 Emissions directes des sources fixes de combustion	Chauffage	OUI	
		Production en usine	OUI	
	2 Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules pour déplacements	OUI	
		Véhicule de manutention à gaz	OUI	
	3 Emissions directes des procédés hors énergie	/	OUI	
4 Emissions directes fugitives	Fuites de fluide frigorigènes des climatisations du siège et DR	OUI		
5 Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	/	OUI		
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Lumière	OUI	
		Production en usine	OUI	
7 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	/	OUI		

2. L'année de reporting et l'année de référence

Année de reporting : B14/15 (du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015)

Année de référence : B08/09 (du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009)

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : Néant puisque périmètre et activité équivalents.

3. Les émissions directes de GES

Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO₂ :

Emissions directes Postes d'émissions	Année de référence 2008/2009		Année du bilan 2011/2012		Année du bilan 2014/2015		Différence année de référence et année du bilan 2014/2015	
	Total (TCO ₂ e)	Incertitude	Total (TCO ₂ e)	Incertitude	Total (TCO ₂ e)	Incertitude	Ecart brut	Pourcentage brut
1	2 055	206	1 587	159	889	89	- 1 166	-57%
2	2 701	270	2 242	224	1 857	186	- 844	-31%
3	-	-	-	-	-	-	-	
4	83	8	-	-	-	-	- 83	-100%
5	-	-	-	-	-	-	-	
Sous total	4 839	484	3 829	383	2 746	275	- 2 093	-43%

POSTE D'EMISSIONS 1 : Emissions liées au Gaz naturel :

Poste d'émissions 1 : Gaz naturel						
Année	kWh	Incertitude	FE	Incertitude FE	Emissions de GES en TCO ₂ e	Incertitude en TCO ₂ e
2014-15	3 672 387	0%	0,234	10%	859	86
2011-12	6 594 824	0%	0,234	10%	1543	154
2008-09	8 465 539	0%	0,234	10%	1981	198

Compte tenu de la qualité des données fournies (factures de nos fournisseurs de gaz), le niveau d'incertitude pour ces résultats est très faible.

Les actions afin d'améliorer la performance énergétique, ont permis la réduction importante de la consommation de gaz et touchent à la fois les bâtiments administratifs et les établissements industriels.

- La baisse se situe en particulier dans nos locaux administratifs (siège social à Créteil ainsi que dans les cinq Directions Commerciales), où l'optimisation des zones chauffées et du temps de fonctionnement, la régulation en fonction de la température extérieure ont permis de réaliser des économies considérables.

- Néanmoins, les établissements industriels ne sont pas en reste, grâce à un travail de fond sur les équipements de production de chaleur (ex : installation d'une chaudière biogaz, amélioration des rendements...) et sur la rationalisation de cette ressource (ex : temps de fonctionnement, régulation en fonction de la température extérieure...)

POSTE D'EMISSIONS 1 : Emissions liées au Fioul

Poste d'émissions 1 : Fioul						
Année	kWh	Incertitude	FE	Incertitude FE	Emissions de GES en TCO2e	Incertitude en TCO2e
2014-15	98 550	0%	0,3	10%	30	3
2011-12	145 690	0%	0,3	10%	44	4
2008-09	242 440	0%	0,3	10%	73	7

Compte tenu de la qualité des données fournies (factures de nos fournisseurs de fioul), le niveau d'incertitude pour ces résultats est très faible.

La mise en place d'une régulation en fonction de la température extérieure a permis une réduction de la consommation annuelle de fioul.

POSTE D'EMISSIONS 2 : Emissions liées à la combustion de carburant

Poste d'émissions 2 : Carburant						
Année	L	Incertitude	FE	Incertitude FE	Emissions de GES en TCO2e	Incertitude en TCO2e
2014-15	582 286	0%	3,17	10%	1846	185
2011-12	706 423	0%	3,17	10%	2239	224
2008-09	848 358	0%	3,17	10%	2689	269

Compte tenu de la qualité des données fournies (factures d'achats de carburant), le niveau d'incertitude pour ces résultats est très faible.

Pernod a mis en place une véritable politique d'entreprise pour diminuer la consommation en carburant de sa flotte de véhicules (environ 330 véhicules) autour de différents axes :

- Choix de véhicules moins polluants et dont la consommation est faible,
- Communication massive et formation autour de la conduite écologique et la consommation d'air conditionné.
- Réduction du kilométrage moyen par véhicule dû à la réorganisation des zones des commerciaux, à une meilleure planification des tournées de visite et à la promotion des GPS.

POSTE D'EMISSIONS 2 : Emissions liées à la combustion de gaz pour les engins mobiles

Poste d'émissions 2 : Gaz pour engins mobiles						
Année	m3	Incertitude	FE	Incertitude FE	Emissions de GES en TCO2e	Incertitude en TCO2e
2014-15	5 995	0%	1,8	10%	11	1
2011-12	5 790	0%	1,8	10%	10	1
2008-09	6 851	0%	1,8	10%	12	1

Compte tenu de la qualité des données fournies (factures d'achat de bouteilles de propane), le niveau d'incertitude pour ces résultats est très faible.

POSTE D'EMISSIONS 4 : Emissions liées aux fuites de gaz de climatiseur

Poste d'émissions 2 : Fuites de gaz de climatiseur							
Année	Type	kg	Incertitude	FE	Incertitude FE	Emissions de GES en TCO2e	Incertitude en TCO2e
2014-15	-	0	0%			0	0
2011-12	-	0	0%			0	0
2008-09	R407c	18	2%	1653	10%	30	4
	R410a	4	2%	1975	10%	8	1
	R22	25	2%	1810	10%	45	5

Ce poste concerne uniquement les fuites de fluides frigorigènes. Par convention, on considère que les fuites correspondent aux recharges des systèmes de climatisation. Les quantités de fuites frigorigènes nous ont été transmises par le prestataire chargé de l'entretien des climatisations. La réparation d'un groupe-froid endommagé et la volonté de l'entreprise de réduire les fuites par des contrôles de Maintenance préventive plus fréquents a permis l'absence d'émission lors de l'année 2011-12 et 2014-15.

4. Les émissions indirectes de GES

Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂ :

Emissions indirectes Postes d'émissions	Année de référence 2008/2009		Année du bilan 2011/2012		Année du bilan 2014/2015		Différence année de référence et année du bilan 2014/2015	
	Total (TCO ₂ e)	Incertitude	Total (TCO ₂ e)	Incertitude	Total (TCO ₂ e)	Incertitude	Ecart brut	Pourcentage brut
6	758	76	704	70	677	68	- 81	-11%
7	-	-	-	-	-	-	-	
Sous total	758	76	704	70	677	68	- 81	-11%

POSTE D'EMISSIONS 6 : Emissions liées à la consommation d'électricité (comprenant les pertes en ligne)

Poste d'émissions 6 : Electricité (comprenant les pertes en ligne)						
Année	kWh	Incertitude	FE	Incertitude FE	Emissions de GES en TCO ₂ e	Incertitude en TCO ₂ e
2014-15	8 059 890	0%	0,084	10%	677	68
2011-12	8 381 162	0%	0,084	10%	704	70
2008-09	9 029 569	0%	0,084	10%	758	76

Compte tenu de la qualité des données fournies (factures de nos fournisseurs d'électricité), le niveau d'incertitude pour ces résultats est très faible.

La conduite du changement a permis la réduction importante de la consommation d'électricité et touchent à la fois les bâtiments administratifs et nos établissements industriels.

- Baisse de la consommation du pôle « administratif », grâce à de nombreuses actions sur le chauffage, la climatisation et l'éclairage de nos locaux.
- Diminution significative dans les sites industriels, notamment avec l'optimisation de nos installations et via l'acquisition d'équipements moins énergivores (ex : compresseur à vitesse variable, groupe froid...)

5. Synthèse des émissions directes et indirectes de GES

Synthèse des émissions directes et indirectes de GES quantifiées par poste et en tonnes équivalent CO2 :

Emissions directes	Année de référence 2008/2009		Année du bilan 2011/2012		Année du bilan 2014/2015		Différence année de référence et année du bilan 2014/2015	
	Postes d'émissions	Total (TCO2e)	Incertitude	Total (TCO2e)	Incertitude	Total (TCO2e)	Incertitude	Ecart brut
1	2 055	206	1 587	159	889	89	- 1 166	-57%
2	2 701	270	2 242	224	1 857	186	- 844	-31%
3	-	-	-	-	-	-	-	
4	83	8	-	-	-	-	- 83	-100%
5	-	-	-	-	-	-	-	
Sous total	4 839	484	3 829	383	2 746	275	- 2 093	-43%

Emissions indirectes	Année de référence 2008/2009		Année du bilan 2011/2012		Année du bilan 2014/2015		Différence année de référence et année du bilan 2014/2015	
	Postes d'émissions	Total (TCO2e)	Incertitude	Total (TCO2e)	Incertitude	Total (TCO2e)	Incertitude	Ecart brut
6	758	76	704	70	677	68	- 81	-11%
7	-	-	-	-	-	-	-	
Sous total	758	76	704	70	677	68	- 81	-11%

Total	5 597	560	4 533	453	3 423	342	- 2 174	-39%
--------------	--------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	----------------	-------------

Compte tenu de la qualité des données fournies, le niveau d'incertitude de notre bilan carbone est faible (10%).

La mise en œuvre d'une réelle stratégie en matière de performance énergétique a permis la réduction importante (**-39% en 2014/2015 par rapport à 2008/2009**) des émissions directes et indirectes de GES :

- Diminution significative de nos émissions directes de 2093 T CO2 équivalent, soit une baisse 43% du total de nos émissions directes,
- Diminution importante de nos émissions indirectes de 81 T CO2 équivalent, soit une baisse 11% du total de nos émissions indirectes

6. Les émissions évitées de GES

En complément de ses actions mises en place en matière de performance énergétique, Pernod a mis en place un processus pour récupérer des gaz à effet de serre.

- La récupération du méthane (CH₄)

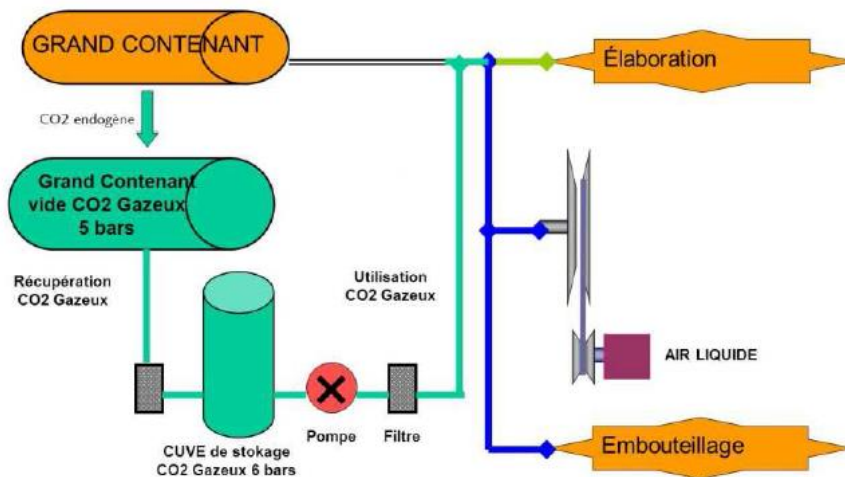
Sur le site de production de Thuir, il y est installé une station d'épuration. Pour que la métagénèse (étape du processus) se déroule de façon optimale, la température doit être dirigée à 27°C. Ainsi du gaz naturel est utilisé pour chauffer cette cuve. Lors de ce processus se dégage un gaz, le méthane (CH₄). Ce gaz est récupéré depuis début 2009 pour l'utiliser comme combustible afin de chauffer et maintenir cette température de 27°C. Cela a représenté ainsi 195 012 kWh en 2011/2012 et 138 048 kWh en 2014/2015 de gaz économisé.

Par ailleurs, une autre initiative relative aux émissions évitées a été mise en place, elle est située en dehors des catégories d'émissions directes et indirectes associées à l'énergie.

- La récupération du CO₂ endogène

Au quotidien le CO₂ est nécessaire pour assurer l'équilibre des pressions lors de l'embouteillage du pole effervescent de Cubzac.

Avant le site avait recours à l'achat de CO₂ exogène alors que le processus d'élaboration ne valorisait pas la création du CO₂ endogène lors de la phase de prise de mousse des produits. Dorénavant 20% de l'utilisation de CO₂ pour l'équilibrage des pressions provient en partie du CO₂ endogène produit lors de notre phase d'élaboration ce qui crée une économie de 35 t. CO₂e et la suppression de livraison de cette matière par camion (4 t. CO₂e).



7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

L'incertitude d'un poste combine l'incertitude estimée sur le facteur d'émissions (par exemple le nombre de kg équivalent carbone découlant de la combustion d'un litre d'essence est supposé connu à 5 % près) et l'incertitude estimée sur les données retenues pour le calcul (exprimant par exemple l'imprécision avec laquelle la quantité d'essence consommée par l'entreprise est connue).

La formule utilisée s'énonce comme suit : Incertitude totale = Incertitude sur le FE + Incertitude sur la donnée.

8. Actions envisagées pour réduire nos émissions de GES

Réduction de la consommation énergétique

Objectif	Actions	Résultat
Poursuite de notre démarche d'amélioration énergétique	Dans les sites industriels, via l'optimisation du chauffage et des processus de fabrication stabilisation au froid, production d'eau chaude sanitaire, suppression du fioul par le gaz naturel dont le rendement est supérieur...	Réduire de 3% la consommation d'électricité et de gaz à périmètre constant. Soit 65 Tonnes eq. CO2.
	Rénovation du siège social en visant une norme HQE (RT 2012) implantation du data center (salle serveur) au cœur du bâtiment afin d'en tirer la chaleur pour chauffer une partie le bâtiment.	

Optimisation des transports

Objectif	Actions	Résultat
Poursuite de notre démarche d'amélioration énergétique	Poursuite de la politique de sensibilisation à l'éco-conduite	Réduction totale de 4% de ce poste d'émissions à périmètre constant. Soit 90 Tonnes eq. CO2
	Modernisation de la flotte automobile. Installation d'une prise voiture au siège et achat d'une à deux voitures électriques pour promouvoir auprès des employés ce mode de circulation.	